



Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans ce cadre, **TOTAL MARKETING FRANCE** s'engage à vous apporter :

- Une prime d'un montant de € ;
- Un bon d'achat pour des produits de consommation courante d'un montant de euros ;
- Un prêt bonifié d'un montant de euros proposé par au taux effectif global (TEG) de % (valeur de la bonification = euros) ;
- Un audit ou conseil personnalisé, remis sous forme écrite au bénéficiaire (valeur = euros) ;
- Un produit ou service offert : d'une valeur de euros.

Dans le cadre des travaux suivants (1 ligne par opération) :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter

Au bénéfice de :

Prénom / Nom :
Adresse :
CP :
VILLE :

Date de cette proposition : / / 20.....

Signature : **Total Marketing France**
Service Certificats d'Économies d'Énergie

/!\ Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération.

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?

<https://www.total.fr/ma-maison/economies-energie/certificats-economies-energie> ou par tel : **0 970 808 651**

Service gratuit
+ prix appel

Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?

Site du Ministère en charge de l'énergie :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/aides-financieres-renovation-energetique

Plateforme Rénovation info service : **0 808 800 700**

Service gratuit
+ prix appel

